**MODELE D’ARRETE DE MAINLEVEE DE PÉRIL**

**ou DE MISE EN SECURITE – A CARACTERE URGENT**

**Le Maire[[1]](#footnote-1) de la Commune de ….**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la construction et de l’habitation et, notamment, les articles L511-12 , L.511- 14 et L511-19 ; L.521-1 et suivants (*en cas de logements occupés*)  R511-7 et R511-8

Vu l’arrêté de péril imminent du ….. ou l’arrêté de mise en sécurité urgente du …..

Vu le rapport effectué par les services techniques de la commune …./ EPCI de ….

Ou, le cas échéant, le rapport d’expertise effectué par M…..en date du …..

attestant que les travaux réalisés sur l’immeuble sis …….. ont fin au péril / désordres affectant l’immeuble considéré, travaux effectués au delà des seuls travaux prescrit par l’arrêté susvisé,

**ARRETE :**

**ARTICLE 1er** : Sur la base du rapport susvisé constatant la réalisation des travaux ayant mis fin aux périls constatés, est prononcée la mainlevée de l’arrêté susvisé affectant l’immeuble sis ……, parcelles cadastrales numéro …..et appartenant à (propriétaire, copropriété ou autre …) demeurant à …. à la date de la notification du présent arrêté.

**ARTICLE 2** *Si l’immeuble était occupé, avait fait l’objet d’une évacuation ou interdiction temporaire d’accéder, d’occuper, d’utiliser les lieux* : L’interdiction de (*selon le cas*) est également levée à la date de la notification du présent arrêté.

Le propriétaire visé à l’article 1er respecte le droit des occupants en application des articles L521-1 et suivants du code de la construction et de l’habitation.

**ARTICLE 3** : Le présent arrêté ainsi que le rapport établi par M. …. seront notifiés à *(propriétaires).*

*S’il y avait des occupants (commerçants, professionnels, résidents… :* Le présent arrêté est notifié aux occupants.

Le présent arrêté sera affiché sur la façade de l’immeuble, affiché en mairie *et, le cas échéant, et publié conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de* ….

**ARTICLE 4 :** Le présent arrêté est transmis – *selon le cas*, au président de l’EPCI de ….au maire de la commune de ….Au préfet, sous-préfet de ….

*Si l’immeuble était occupé* : Il sera également transmis à la CAF, à la MSA, et au gestionnaire du FSL

**ARTICLE 4 :** Le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de ….. dans le délai de 2 mois à compter de sa notiﬁcation ou dans le délai de 2 mois à partir de la réponse de l’administration si un recours administratif a été déposé au préalable. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l’application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

**ARTICLE 5 :** personne chargée de l’exécution

Date et signataire

1. Ou le président de l’EPCI si la compétence de péril ou d’insécurité été transférée [↑](#footnote-ref-1)